

Gestion de l'office

INFORMATIONS

CODE PRODUIT

GDL273A

PUBLIC CONCERNÉ

Notaires, comptables-taxateurs et toute personne pratiquant la taxe des actes

NIVEAU

Initiation

DURÉE

1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé. Toutefois des connaissances en matière de taxation vous permettront de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Une journée pour s'initier à la taxe des actes en droit immobilier

OBJECTIFS :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser les principes fondamentaux et les textes législatifs régissant la taxation des actes en droit immobilier
- Calculer et évaluer précisément les émoluments, droits applicables aux actes notariés en droit immobilier
- Connaître les procédures et formalités nécessaires pour la déclaration et le paiement des taxes
- Respecter les obligations éthiques et déontologiques tout en utilisant efficacement les outils de taxation des actes

CONTENU

Rappel du Tarif des notaires

Principe de calcul d'un émolument

Rappel des émoluments spécifiques aux droit immobilier

Cas pratiques :

- Vente maison
- Vente appartement
- Vente maison avec remise
- Vente écartée avec modificatif EDD-RCP
- Vente maison avec prêt
- EDD-RCP
- Echange pure et simple avec soulte
- VEFA
- Prêt avec et sans caution
- Prêt professionnel
- Mainlevée hypothécaire